

# Vie@Champeaux

Numéro  
160

BULLETIN MUNICIPAL

Mai Juin  
2026

## Sommaire

Édito

Hier et Aujourd'hui

État civil

Conseil Municipal

SIVOM Plaine de Brie

C'est arrivé près de chez vous

Vie quotidienne - Vie pratique

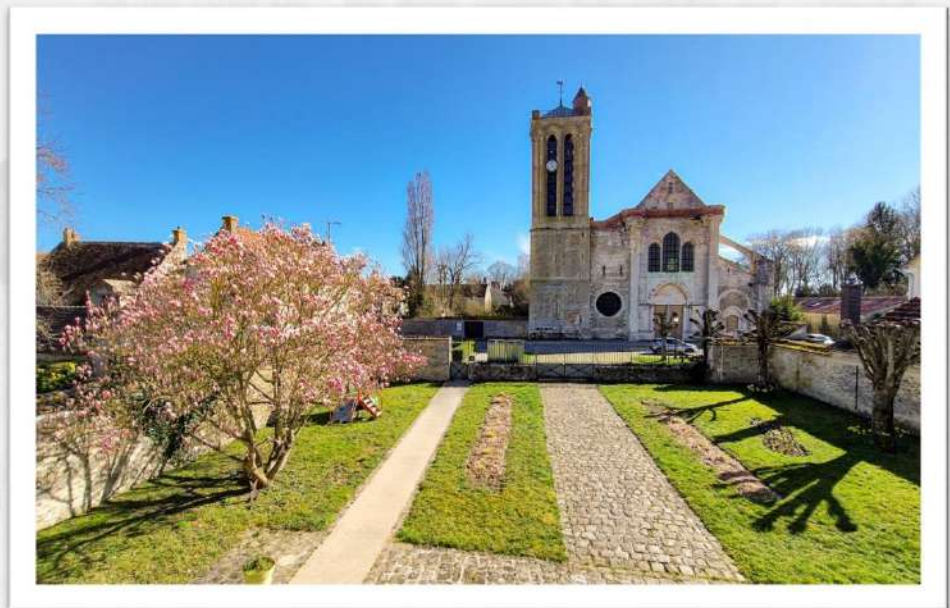
Informations Communales

Le CCAS vous informe

Mots Mêlés

Les associations annoncent

## Le printemps



## DANS CE NUMÉRO

## Le résultat des élections municipales



# ÉDITO



Extrait de l'allocution de M. Jean-Pierre HOLVOET, doyen de l'assemblée, lors de l'ouverture de la première séance du conseil municipal.

*« Chers collègues élus de CHAMPEAUX,*

*Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter à tous la bienvenue.*

*En tant que doyen d'âge, un des rares privilèges que n'a pas aboli la Révolution française, j'ai l'honneur et le grand plaisir de présider cette séance jusqu'à l'élection du maire.*

*Je déclare ouverte la séance d'installation du maire de CHAMPEAUX pour le mandat 2026-2032 ou 33. Le quorum est atteint puisque nous sommes 15 présents sur 15 élus.*

*Figure historique de l'administration territoriale de la France, le maire existe depuis la Révolution française. Il est considéré comme l'élu le plus proche de ses concitoyens, notamment dans les petites communes comme la nôtre. Je rappelle qu'il est élu par les conseillers municipaux en leur sein. Il joue un rôle fondamental dans la vie de la commune. Il est à la fois le représentant de l'État au niveau local et le premier responsable du bon fonctionnement de la municipalité.*

*On attend du maire et des conseillers qu'ils soient honnêtes, qu'ils tiennent leurs promesses, qu'ils soient proches des gens, compétents et qu'ils aient une vision de la commune et de son devenir.*

*Face aux violences et menaces dont peuvent être victimes les élus locaux et notamment les maires, on en a eu un exemple récent ici même, la loi du 21 mars 2024 a renforcé la sécurité et la protection des maires et des élus locaux. Mais la loi ne fait pas tout. C'est à chacun de respecter et de faire respecter la fonction d'élu. Certains, lors de cette campagne, semblent l'avoir oublié.*

*Nous devons pendant les 6 années à venir gérer de manière désintéressée les affaires de notre commune ; il nous faudra écouter les habitants, questionner, mais aussi être force de proposition et faire les choix nécessaires.*

*Par ce message d'introduction, je voudrais vous inviter au travail collectif, au respect de la parole donnée, à toutes formes d'honnêteté, à la transparence, à l'engagement sans faille pour le service public, c'est-à-dire pour les habitants de CHAMPEAUX.*

*Nous avons l'obligation d'être exemplaires à l'égard de nos concitoyens qui nous ont fait confiance en nous élisant.*

*Être conseiller municipal, c'est aimer sa commune, aimer ses habitants, et avoir ce souci en permanence en tête. Cette tâche est faite d'attentions, d'inquiétudes, d'espoirs, de combats parfois, mais notre récompense c'est la joie et la satisfaction des Campéliens.*

*Avoir obtenu la confiance de nos concitoyens est un immense honneur, mais aussi une grande responsabilité, c'est aussi une grande satisfaction dans la joie de servir.*

*Dans le contexte de crise économique, qui impacte fortement nos collectivités et nos concitoyens, nous sommes conscients que le nouveau mandat qui nous est confié, représente une lourde responsabilité. Mais nous sommes aussi convaincus que l'ambition qui nous anime nous permettra de relever le défi de construire le CHAMPEAUX de maintenant et de demain.*

*Cette ambition de faire de CHAMPEAUX une commune où il fait bon vivre, travailler, se cultiver, se détendre, grandir, nous souhaitons la partager avec l'ensemble des habitants et des forces vives du territoire. C'est l'essence même du programme qui a été proposé. Il sera le guide éclairé de notre action à venir.*

*Pour essentiel que soit ce moment, il convient cependant de le resituer dans le contexte global de notre pays et du monde. Un monde qui va mal. C'est pourquoi je souhaite terminer cette allocution en citant quelques vers d'un magnifique poème de Paul Eluard, en hommage au peuple iranien martyrisé tant de l'intérieur que de l'extérieur.*

*Sur mes cahiers d'écolier,  
Sur mon pupitre et les arbres,  
Sur le sable sur la neige,  
J'écris ton nom.*

*Sur toutes les pages lues,  
Sur toutes les pages blanches,  
Pierre sang papier ou cendre,  
J'écris ton nom.*

*Sur les images dorées,  
Sur les armes des guerriers,  
Sur la couronne des rois,  
J'écris ton nom.*

*Sur les sentiers éveillés,  
Sur les routes déployées,  
Sur les places qui débordent,  
J'écris ton nom.*

*Sur toute chair accordée,  
Sur le front de mes amis,  
Sur chaque main qui se tend,  
J'écris ton nom.*

*Sur mes refuges détruits,  
Sur mes phares écroulés,  
Sur les murs de mon ennui,  
J'écris ton nom.*

*Sur l'absence sans désirs,  
Sur la solitude nue,  
Sur les marches de la mort.  
J'écris ton nom.*

*Sur la santé revenue,  
Sur le risque disparu,  
Sur l'espoir sans souvenir,  
J'écris ton nom.*

*Et par le pouvoir d'un mot,  
Je recommence ma vie,  
Je suis né pour te connaître,  
Pour te nommer,  
Liberté. »*

# Hier et Aujourd'hui ...

## CHAMPEAUX – Perruquiers

Sous l'Ancien Régime, mais pourtant négligé par les études contemporaines, la perruque est le fruit d'une technique pointue, transmise entre les membres de la corporation des maîtres perruquiers, qui surveillent également le parfait respect des critères de qualité de la perruque – tant au niveau des matières employées que des outils.

Le jeu des règlements corporatifs en place au XVIII<sup>e</sup> siècle permet de répartir entre plusieurs métiers l'élaboration des objets de mode. Ainsi, la seule coiffure d'une dame exige l'intervention d'un perruquier ou d'un coiffeur, d'un épinglier, d'un boursier, d'un parfumeur - gantier, d'un chapelier, voire d'un plumassier pour les panaches dont s'ornent les femmes.

Les perruquiers évoluent au sein d'une corporation fondée sous le règne de Louis XIV le 23 mars 1673 et dénommée « Communauté des barbiers-baigneurs-étuvistes - perruquiers ». Cette communauté aux prérogatives multiples inclut également les coiffeurs et coiffeuses pour dames, contre lesquels les perruquiers luttent depuis 1650 environ. De ce fait, elle s'avère soumise à de nombreuses tensions internes, dont l'une réside dans le fondement même du métier de perruquier, puisque les coiffeurs estiment appartenir aux arts libéraux, dits nobles et créatifs, alors que le perruquier est déprécié pour sa profession plus manuelle, traditionnellement rattachée aux mécaniques.

Outre les diverses ordonnances royales qui visent à ralentir les velléités chirurgicales des barbiers - perruquiers, cette corporation adopte d'elle-même cette tendance à la spécialisation professionnelle, devenant une communauté de mieux en mieux spécialisée dans l'art capillaire et déployant un savoir-faire de plus en plus pointu.

Face à cette spécialisation professionnelle et aux exigences croissantes de la mode en matière capillaire, il convient donc de s'interroger sur la faculté d'innovation du métier de perruquier au siècle des Lumières : s'agit-il d'un savoir-faire novateur. Si oui, comment se manifeste cette fonction novatrice et en quoi s'inscrit-elle dans le mouvement général de perfectionnement technique que connaît le siècle des Lumières.

Les techniques employées par les perruquiers, nous rappellerons en quelques points les différents gestes que pratiquent ces professionnels.

Achat et préparation de la matière première : les cheveux, ou crin pour les perruques bon marché.

Phase de préparation de la perruque : sélection des couleurs de la matière première, mesures de la tête du client et montage de la perruque : élaboration d'une ossature, sur laquelle seront implantés les cheveux, tresses des cheveux, suivie de la couture de ces tresses sur l'armature, coiffure : coupe, frisure et poudrage.

**FLÉAU Tiburce Aimable** né le 19.11.1742 à Yèbles

Fils de Jean Baptiste et de LEPENDRY Jeanne

Décédé le 04.06.1810 (à 6 h) à Champeaux

Marié le 04.02.1766, avec **THOMAS Marie Jeanne**, à Melun (Paroisse Saint-Etienne)

(Elle : **Fille de Gabriel, charpentier et de LEFEBURE Marie Osamine**)

**Profession : Maître perruquier (1766, 1773), perruquier (1768, 1810)**

Divers : Marguillier en charge (1776), officier public (20 Frimaire an II), conseiller municipal (an XI, an XIII)

Enfants :

Tiburce né le 07.11.1766 à Champeaux

Décédé le 21.06.1773 à Champeaux (Inh le 22)

Jeanne Marguerite Julie née le 24.01.1768 à Champeaux

Marie Marguerite née le 02.05.1769 à Champeaux

Jean Denis né le 27.10.1770 à Champeaux (Bapt le 29)

Etienne Tiburce né le 02.08.1772 à Champeaux

Anne Charlotte née le 18.07.1774 à Champeaux

Mariée le 28 Floréal an IX (18.05.1801), avec DESMARAIST Joseph, à Champeaux

Etienne Charles Tiburce né le 11.10.1776 à Champeaux

Marié le 13.12.1802, avec **DUCREUX Marie Pierrette**, à Melun

**Profession : Perruquier à Champeaux (1804) et aubergiste à Melun (06.1810)**

Jean Baptiste Maurice né le 23.09.1779 à Champeaux



**GALOPIN (GALLOPIN) Jean Baptiste Sainte Croix** né env. 1759 au Grand Andely (Normandie)

Fils de Pierre, Huissier Royal du Grand Andely et de GRAVART Marie Anne

Décédé le 10.05.1806 (à 8 h) (47 ans) à Champeaux

Marié le ?, avec **DURY Marie Elisabeth**, à ?

(Elle : Décédée le 23.08.1781 (env. 23 ans) à Champeaux (Inh le 24)

Remarié le mardi 22.01.1782, avec **GAMBLIN Anne Marguerite**, à Champeaux

(Elle : née le 22.01.1762 à Champeaux,

**Fille de Edmé, tailleur d'habits et de DESRÜES Marie Jeanne**

Décédée le 22.02.1787 à Champeaux (Inh le 23)

Remarié avant 04.1790, avec **LE MAIRE (LE MAIR, LEMAIRE) Marie Jeanne Nicolle**, à Champdeuil

(Elle : née le 06.04.1756 à Champdeuil



Fille de George, marchand à Champdeuil et de SIMON Marie Agnès  
Remariée le 11.01.1813, avec PATRIS Charles, à Champeaux  
(Lui : né le 08.07.1738 à Cérilly (89)  
Profession : berger au Truisy (1813)  
Décédée le 03.06.1833 (à 8 h) à Champeaux

**Profession : Perruquier à Champeaux (1781, 1806)**

Enfants du 1<sup>er</sup> remariage :

Jean Baptiste né le 06.11.1782 à Champeaux (Bapt le 07)

Etienne Jean né le 29.05.1784 à Champeaux (Bapt le 31)

Marié le 15.07.1806, avec **ROUX Anne Thérèse**, à Champeaux

(Elle : née le 02.11.1773 à Courtry (Canton du Châtelet)

**Profession : Perruquier à Champeaux (1806, 1809)**

Geneviève Clotilde née le 29.01.1787 à Champeaux (Bapt le 30)

Enfants du 2<sup>ème</sup> remariage :

Pierre Honoré né le 20.04.1790 à Champeaux (Bapt le 21)

Jean Jacque né le 8 Fructidor an II (25.08.1794) (à 9 h) à Champeaux

Décédé le 19 Vendémiaire an III (10.10.1794) (à 8 h) à Champeaux

**LOULLIER Paul Loups** né env. 1745 à environ de Poitiers (86) ?

Décédé le 14 Pluviôse an II (02.02.1794) (à 21 h) (49 ans) à Champeaux

Marié avant 09.1792, avec **BANCÉ Marie Madelaine Rosalie**, à ?

(Elle : née env. 1772 à Soissons (02) (22 ans en 05.1794)

Fille de Jean François et de PORTAIS Jeanne Thomas

Remariée le 01 Prairial an II (20.05.1794), avec GAMBLIN Edmé Claude, à Champeaux

(Lui : né le 29.07.1763 à Champeaux

Fils de Edmé et de DESRÜES Marie Jeanne

Profession : Tailleur d'habits, demeurait dans la rue du Petit Lion, à Paris (1794)

**Profession : Perruquier à Champeaux (1792) à Paris (02.1794)**

Enfants :

Marie Margueritte née le 25.09.1792 à Champeaux (Bapt le même jour)

**FLÉAU Etienne Charles Tiburce** né le 11.10.1776 à Champeaux Fils de Tiburce Aimable et de THOMAS Marie Jeanne

Décédé le ? à Melun

Marié le 13.12.1802, avec **DUCREUX Marie Pierrette**, à Melun

(Elle : née le 28.03.1773 à le Mée-sur-Seine,

Fille de Jean Baptiste et de DUGRAIS Marguerite

Décédée le 05.10.1839 à Melun)

**Profession : Perruquier à Champeaux (1804) et aubergiste à Melun (1810)**

(suite au prochain numéro)

*MORCHOISNE Michel*

Sources :

Relevés systématiques des personnes ayant vécu à Champeaux, d'après les registres paroissiaux et d'état civil, faits par l'auteur.

*Paul Loup*

*Etienne Fléau*

État Civil

### Mariage

Le 14 février 2026, Stella FONTAINE et Alban LEGENDRE se sont unis par le mariage.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce nouveau couple.

### Décès

Madame Assunçao De Jesus XAVIER est décédée le 18 février 2026, à l'âge de 86 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

### Naissances

Le 21 février 2026, une petite fille, LILY, est arrivée chez Émilie TRAN DOGAN et Ahmet DOGAN.

Le 25 février 2026, Chloé BEN ARBIA et Rémi PATTI ont eu la joie d'accueillir une petite fille : HORTENSE.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

# Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

## Extrait du Conseil Municipal du samedi 20 mars 2026

**Présents** : M. Yves LAGÜES-BAGET, MME Rachel ADAMSKI, M. Stéphane HUBERT, MME Lyvia PROUVIER, M. Frédéric VINCENT, MME Valérie PRUD'HOMME, M. Jean-Pierre HOLVOET, MME Nadège DEWANCKER, M. Dominique FOURNIER, MME Emmanuelle TONNELIER, M. Florian MOLIN, MME Stéphanie PASTOR, M. Hubert OUDIN, MME Brigitte DEKKER, M. Jean-Pierre MONCHI.

**Secrétaire de séance** : M. Florian MOLIN.

**Assesseurs** : MMES Rachel ADAMSKI et Emmanuelle TONNELIER.

M. Yves LAGÜES-BAGET débute la séance en demandant la désignation d'un secrétaire de séance. M. Florian MOLIN se propose.

Il donne la parole à M. Jean-Pierre HOLVOET, le plus âgé des membres du conseil municipal.

M. Jean-Pierre HOLVOET, doyen de l'assemblée, ouvre la séance en vue de l'élection du Maire en prononçant un discours : *(Voir Édito)*

### ÉLECTION DU MAIRE

Deux candidats se présentent pour le poste de maire :

- M. Yves LAGÜES-BAGET : 12 voix
- M. Hubert OUDIN : 3 voix

*M. Yves LAGÜES-BAGET est proclamé maire.*

M. HOLVOET déclare :

*« Monsieur le Maire,*

*C'est avec grand plaisir que je vous cède la présidence de ce conseil.*

*Je voulais vous dire combien je suis fier de vous avoir accompagné depuis votre première investiture en 2001 et de continuer encore aujourd'hui.*

*Votre souci des autres, votre volonté de toujours rechercher l'intérêt général, votre pugnacité vous honorent.*

*Les Campéliens peuvent se réjouir d'avoir un maire comme vous.*

*Vous avez su au fil des années vous entourer d'une équipe qui a montré sa compétence et qui, j'en suis persuadé, le montrera encore durant ce mandat.*

*Merci à vous pour tout ce que vous faites pour notre village. Soyez assuré de notre soutien total. »*

M. le Maire remercie le conseil municipal pour sa confiance et remercie les Campéliens d'avoir accordé la majorité des suffrages à son équipe. Le programme sera appliqué.

M. le Maire donne lecture de la charte de l'élu local.

### CRÉATION DE POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE

M. le Maire propose de créer 3 postes d'adjoints au maire. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le nombre de postes créés.

## ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Sont candidats : M. Stéphane HUBERT, MME Rachel ADAMSKI et M. Frédéric VINCENT. Aucune autre liste se présente. Résultat du scrutin. La liste Stéphane HUBERT, Rachel ADAMSKI, Frédéric VINCENT obtient 12 voix. Votes blancs : 2, vote nul : 1.

Délégations des adjoints au maire : M. Stéphane HUBERT, en charge des finances. MME Rachel ADAMSKI, en charge des affaires sociales. M. Frédéric VINCENT, en charge de l'urbanisme.

## INDEMNITÉS DES ADJOINTS

M. le Maire propose de fixer les indemnités des adjoints au maire à un montant mensuel de 483,81 € brut (11,77 % - Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique).

Résultat du vote : 14 voix POUR, 1 voix contre (MME Brigitte DEKKER).

## ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### SMIVOM de Mormant :

Trois conseillers se portent candidats au poste de titulaire : M. Yves LAGÜES-BAGET 12 voix, M. Stéphane HUBERT 15 voix, M. Hubert OUDIN 3 voix.

Trois conseillers se portent candidats au poste de suppléant : M. Hubert OUDIN 3 voix, M. Frédéric VINCENT 13 voix, M. Dominique FOURNIER 11 voix. 1 nul

*Sont élus MM. Stéphane HUBERT et Yves LAGÜES-BAGET délégués titulaires et MM. Frédéric VINCENT et Dominique FOURNIER délégués suppléants.*

### SIVOM Plaine de Brie :

Quatre conseillers se portent candidats au poste de titulaire : M. Jean-Pierre HOLVET 13 voix, M. Stéphane HUBERT 13 voix, M. Yves LAGÜES-BAGET 12 voix, M. Hubert OUDIN 3 voix

Quatre conseillers se portent candidats au poste de suppléant : M. Hubert OUDIN 3 voix, MME Nadège DEWANCKER 12 voix, MME Rachel ADAMSKI 12 voix, MME Valérie PRUD'HOMME 12 voix

*Sont élus MM. Jean-Pierre HOLVOET, Stéphane HUBERT et Yves LAGÜES-BAGET délégués titulaires et MMES Nadège DEWANCKER, Rachel ADAMSKI et Valérie PRUD'HOMME déléguées suppléantes.*

### Syndicat intercommunal du Collège de Mormant :

Deux conseillers se portent candidats au poste de titulaire : MME Nadège DEWANCKER 12 voix, M. Hubert OUDIN 14 voix.

Deux conseillers se portent candidats poste de suppléant : MME Brigitte DEKKER 14 voix, M. Dominique FOURNIER 13 voix.

*Sont élus M. Hubert OUDIN et MME Nadège DEWANCKER délégués titulaires et MME Brigitte DEKKER et M. Dominique FOURNIER délégués suppléants.*

### SDESM :

Trois conseillers se portent candidats au poste de titulaire : M. Florian MOLIN 13 voix, MME Emmanuel TONNELIER 12 voix, M. Jean-Pierre MONCHI 3 voix.

Deux conseillers se portent candidats au poste de suppléant : M. Jean-Pierre MONCHI 13 voix, M. Hubert OUDIN 13 voix, 2 votes blancs.

*Sont élus M. Florian MOLIN et MME Emmanuelle TONNELIER délégués titulaires et MM. Hubert OUDIN et Jean-Pierre MONCHI délégués suppléants.*

### **Syndicat intercommunal du Foyer Résidence pour Personnes Âgées de Mormant :**

Trois conseillers se portent candidats au poste de titulaire : MME Rachel ADAMSKI 12 voix, MME Brigitte DEKKER 3 voix, MME Stéphanie PASTOR 12 voix.

Deux conseillers se portent candidats au poste de suppléant : M. Jean-Pierre HOLVOET 13 voix, MME Brigitte DEKKER 14 voix.

*Sont élus MMES Rachel ADAMSKI et Stéphanie PASTOR déléguées titulaires et MME Brigitte DEKKER et M. Jean-Pierre HOLVOET délégués suppléants.*

### **Syndicat Mixte de la Crèche Familiale de Verneuil l'Étang et ses alentours :**

Trois conseillers se portent candidats au poste de titulaire : MME Brigitte DEKKER 3 voix, MME Lyvia PROUVIER 12 voix, MME Valérie PRUD'HOMME 12 voix.

Deux conseillers se portent candidats au poste de suppléant : MME Stéphanie PASTOR 13 voix, MME Emmanuelle TONNELIER 13 voix, 2 votes blancs.

*Sont élus MMES Lyvia PROUVIER et Valérie PRUD'HOMME déléguées titulaires et MMES Stéphanie PASTOR et Emmanuelle TONNELIER déléguées suppléantes.*

### **Syndicat intercommunal des 4 Vallées de la Brie :**

Deux conseillers se portent candidats au poste de titulaire : M. Florian MOLIN 12 voix, M. Hubert OUDIN 3 voix.

Deux personnes se portent candidates au poste de suppléant : M. Yves LAGÜES-BAGET 12 voix, M. Hubert OUDIN 3 voix.

*Sont élus M. Florian MOLIN délégué titulaire et M. Yves LAGÜES-BAGET délégué suppléant.*

### **Syndicat Mixte d'Études et de Programmation Almont Brie Centrale :**

Un conseiller se porte candidat au poste de titulaire : M. Yves LAGÜES-BAGET 12 voix, 3 votes blancs.

Un conseiller se porte candidat au poste de suppléant : MME Emmanuelle TONNELIER 12 voix, M. Hubert OUDIN 3 voix.

*Sont élus M. Yves LAGÜES-BAGET délégué titulaire et MME Emmanuelle TONNELIER déléguée suppléante.*

### **Syndicat Mixte de l'Est Seine-et-Marne pour les traitements des ordures ménagères :**

Une personne se porte candidate au poste de titulaire : M. Hubert OUDIN 11 voix, 4 votes blancs.

Une personne se porte candidate au poste de suppléant : M. Jean-Pierre MONCHI 11 voix, 4 votes blancs.

*Sont élus MM. Hubert OUDIN délégué titulaire et Jean-Pierre MONCHI délégué suppléant.*

### **Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du Bassin Versant de l'Yerres :**

Un conseiller se porte candidat au poste de titulaire : M. Jean-Pierre MONCHI 10 voix, 5 votes blancs.

Un conseiller se porte candidat au poste de suppléant : M. Frédéric VINCENT 13 voix, 2 votes blancs.

*Sont élus MM. Jean-Pierre MONCHI délégué titulaire et Frédéric VINCENT délégué suppléant.*

### **ÉLECTION DE LA COMMISSION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Six conseillers se portent candidats : M. Florian MOLIN 12 voix, MME Valérie PRUD'HOMME 12 voix, MME Stéphanie PASTOR 12 voix, MME Rachel ADAMSKI 12 voix, MME Brigitte DEKKER 3 voix, M. Hubert OUDIN 3 voix.

*Sont élus MMES Valérie PRUD'HOMME, Stéphanie PASTOR, Rachel ADAMSKI et M. Florian MOLIN.*

## ÉLECTION DES MEMBRES DU CCAS

Cinq personnes se portent candidates aux postes d'élus : MME Lyvia PROUVIER 12 voix, MME Rachel ADAMSKI 12 voix, MME Nadège DEWANCKER 12 voix, M. Jean-Pierre HOLVOET 12 voix, MME Brigitte DEKKER 3 voix.

*Sont élus MMES Lyvia PROUVIER, Rachel ADAMSKI, Nadège DEWANCKER et M. Jean-Pierre HOLVOET.*

## DÉLÉGATIONS AU MAIRE

M. le Maire donne lecture des différentes délégations qu'il exercera dans le cadre de son mandat.

MM. MONCHI, OUDIN et MME DEKKER font observer que certaines délégations, notamment les n<sup>os</sup> 2, 4 et 9, confèrent au maire des pouvoirs plus étendus que la moyenne.

M. le Maire précise qu'il s'agit de l'application des textes en vigueur notamment l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, à l'exception du point 19 (autoriser le Maire à signer les bons de commande pour un montant maximum de 4 500 €). Il justifie ce montant par l'augmentation des coûts et la volonté d'éviter de réunir le conseil municipal trop fréquemment. Résultat du vote : 12 voix pour, 3 voix contre.

Les délégations du maire sont approuvées par le conseil municipal.

*Aucune question n'étant soulevée par le Conseil Municipal,  
la parole est donnée au public.*

## QUESTIONS DIVERSES

M. OUDIN prend ensuite la parole pour remercier ses électeurs et indique qu'il restera attentif aux projets communaux, dans l'intérêt général.

M. COQUIN demande à être informé du montant de l'indemnité du maire. L'indemnité est fixée à 1 820,96 € brut (soit 44,3 % - taux maximal de l'indice brut 1027 au 1<sup>er</sup> janvier 2026).

M. COQUIN demande le délai de mise en place d'une éventuelle commission des finances. M. le Maire répond qu'il n'est pas prévu de mettre en place une telle commission.

M. OUDIN demande combien de contentieux sont actuellement en cours. M. le Maire indique qu'un seul contentieux est en cours, relatif à la contestation par un opérateur télécom du refus de l'autorisation d'urbanisme opposé par la commune pour l'implantation d'une antenne en zone de plaine.

M. MOLIN interroge M. OUDIN sur sa position concernant ce dossier. M. OUDIN indique partager la position de l'équipe municipale dans ce contentieux.

*Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 11 h 50.*

# Extrait du Conseil Municipal du lundi 30 mars 2026

**Présents** : MM. Yves LAGÜES-BAGET, Stéphane HUBERT, MME Rachel ADAMSKI, MM. Frédéric VINCENT, Jean-Pierre HOLVOET, Dominique FOURNIER, MMES Valérie PRUD'HOMME, Emmanuelle TONNELIER, Nadège DEWANCKER, Stéphanie PASTOR, M. Florian MOLIN, MME Brigitte DEKKER et MM. Jean-Pierre MONCHI, Hubert OUDIN.

**Excusée et représentée** : MME Lyvia PROUVIER donne pouvoir à MME Rachel ADAMSKI.

**Secrétaire de séance** : M. Stéphane HUBERT.

**Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

## VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025

M. HUBERT présente le CFU, document partagé avec la trésorerie, qui récapitule l'intégralité des dépenses et des recettes de l'exercice 2025. Ce document permet de clôturer les comptes et de valider les résultats de l'année.

CFU 2025 – Fonctionnement (dépenses)			
MAIRIE DE CHAMPEAUX - COMMUNE DE CHAMPEAUX (M57) - 2025			
08/02/2026	édition par chapitre		1 / 2
Imputations - présentation : chapitre			
Nomenclature	BP	Budget total	Réalisé total
Dépense	2 568 311,69	2 748 805,50	1 552 044,03
Fonctionnement	1 395 372,18	1 395 372,18	726 780,47
Ch. -011 Charges à caractère général	192 000,00	192 000,00	190 296,63
Ch. -012 Charges de personnel et frais assimilés	225 000,00	225 000,00	216 697,08
Ch. -023 Virement à la section d'investissement	163 000,00	163 000,00	
Ch. -65 Autres charges de gestion courante	812 372,18	812 372,18	311 111,25
Ch. -66 Charges financières	2 500,00	2 500,00	2 425,31
Ch. -67 Charges exceptionnelles	500,00	500,00	250,00

**Chapitre 011 :**

- Les dépenses sont conformes à la prévision avec des dépenses non reconductibles :
  - Location préfabriqué : 12K€
  - Entretien bâtiment : 11 K€
  - Gouttières + reprise étanchéité

Les 3 postes principaux sont :

- Electricité 31 K€ (en baisse de 4K€ vs 2024)
- Assurances 25 K€
- Contrat entretien espace verts 17 K€

**Chapitre 65 :**

Les dépenses concernent essentiellement les contributions aux syndicats auxquels la commune est adhérente (RPI, piscine, collège,...).

Regroupement Pédagogique Intercommunale (RPI) : 200 K€  
 Indemnités Maire et adjoints : 42 K€  
 Smivom (Piscine de Grandpuits) : 34 K€  
 CCAS : 13 K€  
 Subventions aux associations : 11 K€  
 Logiciels : 6 K€  
 Divers (collège de mormant, SDESM, ...) : 5 K€

**Chapitre 012 :**

Les dépenses de personnel incluent les revalorisations de points et le recrutement de la nouvelle secrétaire générale de Mairie (recouvrement de 2 mois)

**Chapitre 66 :**

Les intérêts des emprunts représentent un faible montant du fait que la commune est très faiblement endettée

CFU 2025 – Fonctionnement (recettes)			
MAIRIE DE CHAMPEAUX - COMMUNE DE CHAMPEAUX (M57) - 2025			
08/02/2026	édition par chapitre		2 / 2
Imputations - présentation : chapitre			
Nomenclature	BP	Budget total	Réalisé total
Recette	2 568 311,69	2 748 805,50	1 583 947,74
Fonctionnement	1 395 372,18	1 395 372,18	751 277,66
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	652 472,18	652 472,18	
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers	16 800,00	16 800,00	26 941,10
Ch. - 73 Impôts et taxes	40 500,00	40 500,00	250 754,87
Ch. - 731 Impositions directes	565 800,00	565 800,00	334 928,00
Ch. - 74 Dotations et participations	78 000,00	78 000,00	74 560,62
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	41 800,00	41 800,00	64 088,22
Ch. - 76 Produits financiers			6,85

**Les recettes globales sont supérieures à la prévision (+8K€)**

**Détails des principales recettes :**

- Imposition : 503K€ + 20K€ de compensation Etat
- Dotations Etat : 50 K€
- Locations : 47K€
- Redevance des mines : 43K€
- Fond de mutation : 26K€
- Laposte : 16K€
- Attribution de comp. : 13K€
- Redevance occup. : 8K€

# CFU 2025 – Investissement (dépenses)

MAIRIE DE CHAMPEAUX - COMMUNE DE CHAMPEAUX (M57) - 2025

08/02/2026	édition par chapitre	1 / 2
------------	----------------------	-------

**Chapitre 41 :**  
Ordre budgétaire :  
Transfert finalisation des  
immobilisations  
(même montant en  
recettes)

**Chapitre 16 :**  
Capital des emprunts

Imputations - présentation : chapitre

Investissement	1 172 939,51	1 353 433,41	831 203,50
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	353 739,51	353 739,51	
Ch. - 041 opérations patrimoniales	700,00	181 193,90	117 711,08
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	21 500,00	21 500,00	21 455,77
Ch. - 20 immobilisations incorporelles(sauf la 204)	67 000,00	57 000,00	53 996,29
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	360 000,00	170 000,00	70 868,07
Ch. - 23 Immobilisations en cours	370 000,00	570 000,00	567 232,35

**Chapitre 20 à 23 :**

Rénovation école :	664 K€
Audit énergétique :	9 K€
PLU :	9 K€
Divers :	11 K€
remplacement éclairages, arbres, plaques de rue, candélabre, lumière campéienne, divers équipements...	

CHAMPEAUX / Conseil Municipal

# CFU 2025 – Investissement (recettes)

MAIRIE DE CHAMPEAUX - COMMUNE DE CHAMPEAUX (M57) - 2025

08/02/2026	édition par chapitre	2 / 2
------------	----------------------	-------

Imputations - présentation : chapitre

Investissement	1 172 939,51	1 353 433,41	832 670,08
Ch. - 021 Virement de la section d'exploitation (recettes)	163 000,00	163 000,00	
Ch. - 041 opérations patrimoniales	700,00	181 193,90	117 711,08
Ch. - 10 Dotations, fonds divers et réserves	377 739,51	377 739,51	378 411,01
Ch. - 13 Subventions d'investissement	631 500,00	631 500,00	336 458,29
Ch. - 21 Immobilisations corporelles			89,70

**Chapitre 010 :**

FCTVA	25 K€
Affectation de résul.	354 K€

**Chapitre 13 :**

Subv. City stade :	55 K€
Subv. Collégiale :	54 K€
Subv. ITE école :	220 K€
Subv vidéoprotection :	8 K€

Le résultat 2025 affiche un excédent de **1 406 ,52 €**

CHAMPEAUX / Conseil Municipal

**VOTE : Adopté avec 11 voix pour et 3 abstentions (MME DEKKER, MM. MONCHI et OUDIN).**

Suite à cette présentation, M. le Maire a répondu aux diverses questions de l'assemblée portant sur les dépenses engagées.

M. MONCHI rapporte : « Lors de la réunion publique, il a été évoqué un budget de carburant de 1 000 € par an. Or, nous constatons ici une dépense de 3 420,45 €. Pouvez-vous expliquer cet écart ? ». M. le Maire répond que l'appréciation du budget par grandes masses est maîtrisée. Ce détail de montant ne constitue pas une dérive.

M. MONCHI remarque que le coût du pot du 8 mai s'élève à 1 134,61 €. À titre de comparaison, celui de l'inauguration de l'école a coûté 224,99 €. M. le Maire répond que le montant pour la manifestation du 8 mai, plus élevé, est justifié par l'événement des 80 ans de l'Armistice.

M. OUDIN remarque une dépense de 532,66 € pour des fleurs de jachère et se demande où elles ont été plantées.  
M. le Maire répond aux abords de la Campélienne et certains massifs.

M. OUDIN demande qui est « Madame P. » dans le budget, pour laquelle 290,76 € d'encre ont été dépensés, pourquoi n'imprime-t-elle pas directement à la mairie ? M. le Maire répond que cela concerne les cartouches d'encre de l'imprimante du CCAS, à la mairie.

M. OUDIN demande à quoi correspondent les 3 988,80 € dépensés pour la location de quatre téléphones ?  
M. le Maire répond qu'il s'agit du standard de la mairie et des postes fixes.

M. OUDIN remarque que la location de l'unique photocopieur de la mairie coûte 9 874,30 € et demande ce qui justifie cette dépense importante ? M. le Maire répond que la question est prise en compte et une analyse sera faite.

MME DEKKER demande à quoi correspond la dépense de 827,56 € concernant l'Adresse AGIMMO ?  
M. le Maire répond que cela concerne les frais de copropriété.

M. MONCHI remarque que, lors de la réunion publique, M. le Maire a reconnu des insuffisances en matière d'entretien. Partageant ce constat, et sachant que plus de 20 000 € sont dépensés chaque année dans ce domaine en plus du travail des cantonniers, il demande quelles mesures la mairie compte prendre pour améliorer la situation ?  
M. le Maire indique poursuivre les efforts déjà engagés. Pour autant, M. le Maire juge aujourd'hui l'état de propreté du village satisfaisant.

M. MONCHI remarque qu'en 2025, 4 455,16 € ont été dépensés en frais d'avocat, alors que M. le Maire a indiqué qu'aucun procès n'était en cours en 2025. M. le Maire répond que cela concerne les poursuites contre la personne qui l'a menacé de mort.

M. OUDIN demande à quoi correspond la dépense annuelle de 1 274,49 € pour les « frais de portables » SFR Business ? M. le Maire répond que cela concerne les portables des élus et des agents.

M. OUDIN demande combien de personnes bénéficient d'un téléphone et d'un ordinateur « de fonction » ?  
M. le Maire répond : Téléphones : 6 / Ordinateurs : 3.

## AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 :

M. HUBERT procède à la présentation de l'affectation des résultats de l'exercice clos :

CFU – année 2025 – affectation des résultats

Le CFU présente :

⇒ Un déficit d'investissement cumulé de	352 332,99 €
⇒ Des restes à réaliser en recettes d'investissement pour	253 436,33 €
Soit un déficit à compenser de	98 896,66 €

Et

⇒ Un excédent de fonctionnement cumulé de	682 969,37 €
---	--------------

Par conséquent le conseil municipal décide :

- d'affecter la somme de 98 896,66 € en recette au compte 1068 de la [section d'investissement](#)
- d'affecter la somme de 584 072,71 € en recette au compte 002 (excédent antérieur reporté) de la [section de fonctionnement](#).

👉 **VOTE : Adopté par 12 voix pour et 3 abstentions** (MME DEKKER, MM. MONCHI et OUDIN).

## ÉTAT DE LA DETTE

M. HUBERT précise l'endettement de la commune avec un capital restant dû de **68 047 €**, ce qui représente un niveau d'endettement très faible pour la collectivité.

## VOTE DU BUDGET 2026

- **Fonctionnement**

MAIRIE DE CHAMPEAUX - COMMUNE DE CHAMPEAUX (M57) - 2026

30/03/2026	<b>Budget commune de Champeaux 77720</b>	1 / 4
------------	--	-------

Imputations - présentation : chapitre

<i>Nomenclature</i>	<i>Réalisé N-1</i>	<i>Budget total</i>
<b>Fonctionnement</b>	30 497,19	
Dépense	720 780,47	1 328 672,71
Ch. - 011 Charges à caractère général	190 296,83	185 000,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	216 697,08	235 000,00
Ch. - 023 Virement à la section d'investissement		149 920,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	311 111,25	755 752,71
Ch. - 66 Charges financières	2 425,31	1 800,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	250,00	1 200,00

Recette	751 277,66	1 328 672,71
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté		584 072,71
Ch. - 013 Atténuations de charges		8 000,00
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers	26 941,10	22 900,00
Ch. - 73 Impôts et taxes	250 754,87	604 000,00
Ch. - 731 Impositions directes	334 926,00	
Ch. - 74 Dotations et participations	74 560,62	63 300,00
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	64 088,22	46 400,00
Ch. - 76 Produits financiers	6,85	

- **Investissement**

MAIRIE DE CHAMPEAUX - COMMUNE DE CHAMPEAUX (M57) - 2026

30/03/2026	<b>Budget commune de Champeaux 77720</b>	3 / 4
------------	--	-------

Imputations - présentation : chapitre

<i>Nomenclature</i>	<i>Réalisé N-1</i>	<i>Budget total</i>
<b>Investissement</b>	1 406,52	
Dépense	831 263,56	601 932,99
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		352 332,99
Ch. - 041 opérations patrimoniales	117 711,08	
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	21 455,77	22 000,00
Ch. - 20 immobilisations incorporelles(sauf le 204)	53 996,29	100 000,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	70 868,07	120 000,00
Ch. - 23 Immobilisations en cours	567 232,35	7 600,00

## Détails des investissements :

20 PLU	27 500,00
20 Étude Collégiale	70 000,00
20 Géomètre MS	2 500,00
<b>TOTAL chapitre 20</b>	<b>100 000,00</b>
21 Parquet	9 000,00
21 Éclairage public	11 000,00
21 Extincteurs	1 800,00
21 Trottoirs Jardin Fréminet	13 000,00
21 Voirie	43 000,00
21 Abris bus	30 000,00
21 Divers	12 000,00
<b>TOTAL chapitre 21</b>	<b>120 000,00</b>
23 Solde ITE (DGD)	7 600,00
<b>TOTAL chapitre 23</b>	<b>7 600,00</b>

<i>Investissement</i>	<i>Réalisé N-1</i>	<i>Budget total</i>
Recette	832 670,08	601 932,99
Ch. - 021 Virement de la section d'exploitation (recettes)		149 920,00
Ch. - 041 opérations patrimoniales	117 711,08	
Ch. - 10 Dotations, fonds divers et réserves	378 411,01	134 896,66
Ch. - 13 Subventions d'investissement	336 458,29	317 116,33
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	89,70	

### Détail des subventions prévues au chapitre 13 :

Solde des subventions pour les travaux de l'école élémentaire : 253 K€, étude collégiale : 48 K€, subvention rénovation parquet de la Campélienne : 3 K€, subvention abris bus : 12 K€.

**VOTE : Adopté avec 12 voix pour et 3 abstentions (MME DEKKER, MM. MONCHI et OUDIN).**

## TRAVAUX DE VOIRIE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

M. le Maire présente 2 localisations pour lesquelles des travaux de voirie urgents sont à engager car les dégradations récentes sont importantes.

Les zones concernées sont les suivantes : rue des Grands Jardins et rue Émile Géraldy.

Il a été réalisé différents devis :

Colas : 35 608 €, TPF : 53 105,65 €, STOUFF (partie Emile Géraldy) : 5 114,61 € HT.

**VOTE : L'entreprise COLAS est retenue à l'unanimité.**

MM. MONCHI et OUDIN estiment ces travaux indispensables. Toutefois, une analyse globale des sens de circulation sur cette rue devrait être réalisée afin de ralentir sa dégradation dans le temps.

M. le Maire précise qu'il y a peu de véhicules qui empruntent cette portion comparativement aux autres voiries.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commission des subventions aux associations s'est réunie le 14 février dernier et a rendu un avis unanime sur les propositions suivantes :

### ASSOCIATIONS CAMPÉLIENNES :

Associations	Montant	Vote
Association Caritative Campélie (ACC)	1 200,00 €	Unanimité
Anciens Combattants	500,00 €	Unanimité
Champeaux Animations Loisirs (CAL)	4 500,00 €	14 voix pour <i>Abstention de M. FOURNIER</i>
La Campélie Animation	1000,00 €	14 voix pour <i>M. HOLVOET n'a pas pris part au vote</i>
Club des Anciens de Champeaux	300,00 €	14 voix pour <i>M. HOLVOET n'a pas pris part au vote</i>
La Récré des 3 Villages	1500,00 €	14 voix pour <i>Abstention de MME DEWANCKER</i>
Guillaume de Champeaux	1 500,00 €	12 voix pour et 3 abstentions (MME DEKKER, MM. MONCHI et OUDIN)
<b>Total</b>	<b>10 500,00 €</b>	

### ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES :

Associations	Montant	Vote
Tennis Club de Mormant	160,00 €	14 voix pour <i>Abstention de M. FOURNIER</i>
CCRB Blandy	240,00 €	Unanimité
<b>Total</b>	<b>400,00 €</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 900,00 €</b>	

M. OUDIN précise qu'il aurait voté en faveur de la subvention pour l'association *Guillaume de Champeaux* s'il avait pu consulter ses comptes au préalable.

### INDEMNITÉS DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

M. le Maire rappelle que la strate démographique de la commune autorise la nomination de 4 adjoints. Toutefois, le conseil municipal a fait le choix de ne proposer que 3 adjoints et de confier des missions spécifiques à 2 conseillers municipaux délégués. Cette organisation permet une répartition efficace des dossiers tout en respectant l'enveloppe indemnitaire globale.

Il est proposé au vote une répartition de l'enveloppe indemnitaire (taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique pour les communes de 500 à 999 habitants est de 11,77 %, soit 483,81 € brut) pour les conseillers suivants :

- M. Jean-Pierre HOLVOET : 68 % de 483,81 € = 328,99 € brut
- M. Dominique FOURNIER : 32 % de 483,81 € = 154,82 € brut

M. OUDIN déclare s'abstenir du fait de la nomination de deux hommes, y voyant un décalage avec "la morale de la parité".

M. le Maire justifie ce choix par les compétences de ces personnes investies depuis longtemps dans ces missions, plutôt qu'une décision du fait du genre, tout en rappelant la conformité légale de la décision.

**VOTE : Adopté avec 12 voix pour et 3 abstentions (MME DEKKER, MM. MONCHI et OUDIN).**

## ÉLECTION D'UN MEMBRE SUPPLÉMENTAIRE AU CCAS

Suite à une candidature supplémentaire sollicitée par une association relevant du champ de l'action sociale, M. le Maire propose d'augmenter le nombre de membres au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à 5 élus et 5 représentants extérieurs.

Par conséquent, il faut délibérer pour nommer un cinquième délégué élu, respectant ainsi la parité entre élus et membres associatifs. Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Sont candidates :

- MME Brigitte DEKKER
- MME Valérie PRUD'HOMME

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- MME Brigitte DEKKER : 3 voix
- MME Valérie PRUD'HOMME : 12 voix

**MME Valérie PRUD'HOMME est élue membre du CCAS.**

## QUESTIONS DIVERSES

M. OUDIN demande une meilleure visibilité des documents budgétaires sur le site internet de la commune. M. FOURNIER y prêtera attention pour la prochaine diffusion.

MME DEKKER interpelle l'assemblée pour expliquer le papier à entête de la commune. Dans le bandeau, elle constate des photos de Champeaux mais aussi le portrait de Jean JAURÈS.

M. le Maire est très surpris de cette remarque. Il précise qu'il s'agit du portrait du sculpteur Auguste RODIN dont les visites régulières à la collégiale pour en faire des esquisses sont aujourd'hui connues de tous.

*Aucune question n'étant soulevée par le Conseil Municipal,*

*La parole est donnée au public.*

### ↳ **Voirie et dégradations :**

Signalement de pancartes manquantes ou cassées rue des Pourtours, présence d'un véhicule abandonné avec une vitre brisée, problème récurrent de déjections canines rue de Varvanne (incivilités malgré les remarques des riverains), le pont du Ru d'Ancoeur est sale.

### ↳ **Patrimoine communal :**

M. le Maire privilégie le remplacement de la grille de la mairie et de la porte du cimetière (très oxydées) plutôt qu'une simple remise en peinture. Ces éventuels travaux seront envisagés ultérieurement car ne présentant pas une urgence particulière.

### ↳ **Gestion de la piscine de Grandpuits :**

Pour répondre à une question du public, M. HUBERT, Président du syndicat, apporte des précisions quant à la situation financière du SMIVOM. Grâce à une hausse des recettes (passant de 100 000 € à 260 000 €) et une gestion rigoureuse, la dette sociale de 600 000 €, héritée de la mandature précédente (2014-2020), a été **entièrement résorbée**, malgré le contexte difficile du mandat (crise COVID = impact sur les entrées et crise énergétique = hausse des charges).

*Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 20 h 20.*

## LE SIVOM DE LA PLAINE DE BRIE À NOUVEAU EN ÉTAT DE MARCHÉ

Suite aux élections municipales et à la désignation des délégués des communes d'Andrezel, Blandy-les-Tours, Champeaux, Crisenoy et Saint-Méry, le conseil syndical du SIVOM s'est réuni le jeudi 26 mars 2026 pour élire son bureau.

M. Jean-Pierre HOLVOET, seul candidat à la présidence a été élu par 10 voix pour et deux bulletins blancs.

MME Françoise KUBIAK, maire de Saint-Méry, a été élue 1<sup>ère</sup> vice-présidente par 8 voix pour et 4 bulletins blancs.

M. Yves LAGÜES-BAGET, maire de Champeaux, a été élu 2<sup>e</sup> vice-président par 10 voix pour et 2 bulletins blancs.

Les permis de construire, tant pour la maison de santé que pour l'école maternelle, ont été déposés ainsi que les demandes de subventions afférentes.

Le conseil syndical s'est à nouveau réuni le mercredi 1<sup>er</sup> avril pour l'adoption des budgets du SIVOM Plaine de Brie.

Pour mémoire, le coût moyen d'un élève s'élève à 2 560 € par an.

Enfin, l'ensemble des écoles bénéficie désormais d'un photocopieur couleur.

M. Jean-Pierre HOLVOET

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026-2027

Depuis le 16 mars 2026, les inscriptions à l'école maternelle sont ouvertes. **Elles se font uniquement sur rendez-vous.**

***Dans un premier temps***, les familles concernées sont invitées à se rendre à la mairie de leur domicile munies :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- d'un justificatif de domicile ;
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique).

Un certificat vous sera délivré ainsi qu'une fiche de renseignements que vous devrez compléter.

***Dans un second temps***, les familles doivent prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle au 01 60 66 95 17 et se présenter munies du certificat délivré par la mairie et de la fiche de renseignement dûment complétée.

## C'est arrivé près de chez vous



### Un succès pour la soirée Danse de salon

Samedi 21 mars, la salle de la Campélienne à Champeaux a accueilli de nombreux passionnés de danse de salon. Malgré une météo fraîche et pluvieuse à l'extérieur, l'ambiance était chaleureuse et conviviale à l'intérieur. Les participants de l'activité Danse de salon du CAL, encadrés par Isabelle LE GUELLAUD, avaient soigneusement préparé la soirée afin d'offrir un accueil de qualité aux danseurs venus de différents clubs de la région.

Dès 20 heures, plus de 60 personnes ont investi la piste et se sont laissé emporter par la musique dans une atmosphère festive. La soirée a également été rythmée par les démonstrations appréciées de Jean-Michel DELEURENCE, qui ont ravi l'ensemble du public.

Tous sont repartis enchantés de ce moment de partage et de convivialité. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain, avec la promesse d'une nouvelle soirée dansante mémorable.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement dans l'organisation, ainsi qu'à la municipalité pour le prêt de la salle.



### Petit rappel Repas/thé dansant de la St-Valentin de l'ACC

La date de bouclage du journal étant passée, l'ACC n'a pu produire le déroulement complet de son premier Repas/thé dansant de la St-Valentin (15 février) de la saison 2026 ! Malheureusement, trop peu de convives étaient présents (70 personnes). Mais cela ne nous a pas empêchés de remettre, en présence de M. le Maire, un chèque de **6.500 €** - fruit de nos manifs 2025 - à M. DELAVENNAT (secrétaire d'Isis), ceci au profit des enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif. Ce qui monte la somme remise, depuis 1997, à **173.500 €** à leur profit. Eh bien OUI, 2026 est la 30<sup>e</sup> année de l'ACC !

Rendez-vous a été donné à nos 'clients et amis' pour le Repas/thé dansant du dimanche 26 avril (date inhabituelle due aux ponts du mois de mai !).



# Vie quotidienne - Vie pratique

## ☺ CALENDRIER

### Quelques dates à retenir pour 2026 :

- 8 mai** : Commémoration Armistice 1945
- 10 mai** : Marathon médiéval
- 30 mai** : Vide-greniers du CAL
- 6-7 juin** : Festival Pop Fest Champeaux
- En juin** : Festival d'Art Sacré (tract joint à ce numéro)
- 12 juin** : Concert de OSER (Orchestre Symphonique)
- En juin** : Repas des voisins
- 21 juin** : Fête de la musique
- 28-29 août** : Champoprock
- 3 octobre** : Puces des Couturières de l'ACC
- 4 octobre** : Repas/Thé dansant de l'ACC
- 11 novembre** : Commémoration Armistice 1918
- 21 et 22 novembre** : Marché de l'Avent (Noël) de l'ACC
- 28 novembre** : Loto du CAL
- 5 décembre** : Téléthon
- 6 décembre** : Banquet de fin d'année

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur <https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/>.

### Commémoration Armistice 1945

Vendredi 8 mai : Commémoration de l'Armistice 1945 qui se déroulera comme suit : 11.00 : Monument aux morts de Champeaux - 11.30 : Monument aux morts de Saint-Méry - 11.45 : Pot de l'Amitié à la salle des fêtes de Saint-Méry.

### Marathon Médiéval

Le **10 mai 2026**, commencera la première édition du marathon médiéval Blandy-Provins ! Cet événement inédit réunit sport, patrimoine et culture pour petits et grands.

Le marathon médiéval Blandy-Provins, c'est un marathon, mais aussi un semi-marathon, un marathon relais, des courses pour enfants et une course « chevaliers et princesses ». Cet éventail de choix permet à tous de participer quels que soient son âge et son niveau. Que vous soyez un coureur confirmé, loisir ou en famille, vous êtes les bienvenus à cet événement !

Notre village de Champeaux a le privilège d'être sur les parcours de cet événement. Des animations sur la commune sont prévues à cette occasion. (tract joint à ce numéro)

Renseignements : <https://marathon-medieval.seine-et-marne.fr/fr>



### La brocante/vidé-greniers du CAL

**Samedi 30 mai**, le CAL organise sa brocante/vidé-greniers, place du Marché et rue Raoul Coutant, à Champeaux.

Réservation au 06 81 80 44 01 ou [cal.77@wanadoo.fr](mailto:cal.77@wanadoo.fr).

Informations sur site <http://cal77720.fr/vos-rendez-vous/>

Plus d'informations dans le tract joint à ce numéro.

### Pop Fest Champeaux, les 6 et 7 juin 2026 : un festival pop culture

Champeaux accueillera en juin prochain le **Pop Fest Champeaux**, un événement sur deux jours dédiés à la culture geek, au cosplay, au doublage, aux univers cinématographiques et séries, à la création de contenu, au tattoo et à la scène musicale. Sous-titré « le rendez-vous pop culture de la Brie des Rivières et Châteaux », ce festival rassemble exposants, animations, shows, concours de cosplay, performances artistiques et ateliers pour passionnés, familles et curieux.

La programmation prévoit des interactions avec des invités spécialisés dans le doublage et des créateurs variés, ainsi que des espaces pour les familles. Cet événement s'inscrit dans une dynamique locale de promotion des cultures populaires, avec un accent sur le partage et la découverte. Plus d'informations [popfestchampeaux@agencestormy.com](mailto:popfestchampeaux@agencestormy.com) ou 06 89 58 99 34, et dans le tract joint à ce numéro.



### Concert OSER (Orchestre Symphonique en Résonance)

Le **12 juin 20 h 30**, dans le cadre du 44<sup>e</sup> festival d'art sacré de Champeaux (affiche dans ce numéro)

Dans l'intimité sacrée de la Collégiale de Champeaux, l'Orchestre Symphonique en Résonance, ses chœurs et solistes vous invitent à une immersion puissante dans le Requiem de Verdi. Entre moments d'une rare intensité et instants de délicate poésie, cette œuvre monumentale explore la profondeur des émotions humaines – la peur, l'espoir, la lumière. La voix des musiciens résonne avec l'âme du lieu, où chaque pierre semble vibrer au rythme de ce chef-d'œuvre intemporel. Un voyage musical qui touche au plus profond, mêlant ferveur, grandeur et recueillement.

Le Requiem sera interprété par trois chœurs de premier ordre – Chœur Marc-Antoine Charpentier – Chœur Corrèges 77 – Chœur du Montois et Provinois.

Renseignements : 06 11 01 17 59 : 20€ – Gratuit pour - 13 ans.

### Repas des voisins

Voilà le mois de juin qui arrive avec son traditionnel Repas des voisins 2026, que beaucoup de Campéliens ont tant de hâte à retrouver ! Alors, pourquoi ne pas continuer cette bonne habitude ? Par exemple, la rue du Pré du Pain prévoit de l'organiser le samedi 6 juin (ou autre date), où une table sera installée sur la placette en herbe et les voisins participant, après concertation avec les autres voisins, apporteront leurs paniers de victuailles, afin de partager un agréable moment et surtout de faire plus ample connaissance avec les nouveaux arrivants (ils sont nombreux, car cela bouge aussi !). La rue du Stade devrait organiser son Repas des voisins le samedi 20 juin. Rue de la Tuilerie, le repas des voisins sera planifié un dimanche de juin. Nous croyons savoir que d'autres quartiers vont en organiser également durant cette période du mois de juin.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, ces Repas sont possibles - et importants - dans chaque quartier de Champeaux à organiser, favorisant ainsi les rapprochements et créent des liens !

## ☺ ANNONCES

L'association **CHAMPEAUX ANIMATIONS LOISIRS** recherche des vieux calendriers en carton épais, qui seront transformés en panneau d'affichage, pour annoncer ses manifestations.

**Dimensions 60 cm x 40 cm ou approchant**  
*A déposer à la mairie. Merci par avance !*

### Micro-crèche « La petite histoire de Champeaux »

9, rue Ste-Fare à Champeaux

Contact : [elodie@les-petites-histoires.fr](mailto:elodie@les-petites-histoires.fr)

Site Internet : <https://www.les-petites-histoires.fr/champeaux/>

Elle accueille tous les enfants de la région.

### LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

#### Dépannage informatique

Damien PRAT. Formation / Web / Réseau.

[damien.prat@gmail.com](mailto:damien.prat@gmail.com) / 06 78 74 40 36

#### DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : [david.maute@sfr.fr](mailto:david.maute@sfr.fr)

26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.

Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00.

#### L'AS DES JARDINS

- Création et entretien d'espaces verts

Adrien BARDIN : Tél. 07.63.53.70.19

E-mail : [lasdesjardins@outlook.com](mailto:lasdesjardins@outlook.com)

#### LES JARDINS DE MARJOLAINE (Entrepreneur de jardin)

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agrée Services à la Personne) : 161, rue du Pourtour des Fossés.

Tél. : 01 64 38 71 01. Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

#### MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.

Tél. : 01 60 66 95 37.

#### NOLA & Co – Salon de toilette

Venez découvrir un lieu pour les soins de nos amis à quatre pattes : 9 rue de Varvanne à Champeaux.

Sur rendez-vous au 06 63 33 80 29 et [eblet22.eb@gmail.com](mailto:eblet22.eb@gmail.com).

#### PAP RENOV' COUVERTURE (toiture)

M. Cédric PAPIILLON

17, rue de la Ferronnerie à Champeaux

Tél. : 06.34.68.37.92 et [paprenovcouverture@gmail.com](mailto:paprenovcouverture@gmail.com)

#### V.A.ÉLECTRIQUE (entreprise individuelle)

Tous travaux d'électricité, neuf – rénovation – dépannage.

Antoine VAYSSIERES : 06 74 47 05 69

3, rue Saint-Léonard à Champeaux.

#### LILOU ÉNERGIE (Massothérapeute)

Massage Californien/Découverte & Soins énergétiques.

En semaine de 17h30 à 20h00 et le samedi de 10h00 à 18h00.

27 rue du Stade à Champeaux. Tél. : 06 12 82 04 03.

## MESSES OU CÉLÉBRATIONS DU GROUPE PAROISSIAL

### Mai 2026 :

Dimanche 3 : 11 h Messe à Mormant.

Samedi 9 : 15 h Messe à l'église de Nangis :

CONFIRMATION des jeunes de notre Pôle Missionnaire.

Dimanche 10 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.

: 11 h Messe à l'église de Mormant.

Jeudi 14 : 11h Messe à l'église de Mormant :

Solennité de « L'ASCENSION DU SEIGNEUR ».

Dimanche 17 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Dimanche 23 : 11 h Messe à l'église de Mormant :

Solennité de « LA PENTECÔTE ».

Dimanche 31 : 11 h Messe à l'église de Mormant :

Solennité de « LA SAINTE TRINITE ».

### Juin 2026 :

Samedi 6 : 10 h Messe à la Collégiale de Champeaux :

PREMIÈRE COMMUNION des enfants de notre Secteur  
Paroissial.

Dimanche 7 : 11 h Messe à la Collégiale de Champeaux :

Messe dans le cadre du « FESTIVAL D'ART SACRE »

: 11 h Messe à l'église de Mormant :

Solennité du « SANT SACREMENT DU CORPS ET DU  
SANG DU CHRIST ».

Dimanche 14 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.

: 11 h Messe à l'église de Mormant.

Samedi 20 : 10 h Messe à l'église de Mormant :

PROFESSION DE FOI des enfants de notre Secteur  
Paroissial.

: 19 h Messe à l'église de Blandy-les-Tours.

Dimanche 21 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Dimanche 28 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

: 11 h Messe à la Collégiale de Champeaux.

### Pour notre secteur paroissial

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de la Collégiale ou sur le mur de la salle paroissiale. Curé de notre Pôle paroissial de Mormant : Père Jean-Jacques MINKANDE. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de Mormant, au 06 12 17 63 92.

Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du groupe paroissial, au 01 64 06 37 44.



### AVIS DE RECHERCHE

Afin d'honorer nos Soldats morts pour la France,  
l'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde  
(AACPB)  
recherche

**2 Jeunes Porte-Drapeaux  
pour les cérémonies (2 par an) :  
8 mai + 11 novembre**

Cela demande une présence pendant 1 heure environ

Si vous êtes intéressé.e et prêt.e à faire acte civique,  
contactez M. Jacqueson J.C.

16, rue de la Ferronnerie

77720 Champeaux

01.72.83.15.00

[jean-claude.jacqueson@bbox.fr](mailto:jean-claude.jacqueson@bbox.fr)

# RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La liste *CHAMPEAUX AVEC VOUS, POUR VOUS* conduite par M. Yves LAGÜES-BAGET a obtenu 237 voix, soit 53,14%.

La liste *AGIR POUR CHAMPEAUX* conduite par M. Hubert OUDIN a obtenu 209 voix, soit 46,86%.



Inscrits : 597

Votants : 453 (75,88%)

Blancs : 6

Nuls : 1

Exprimés : 446

**CHAMPEAUX AVEC VOUS, POUR VOUS 12**

**AGIR POUR CHAMPEAUX 3**

## CHAMPEAUX AVEC VOUS, POUR VOUS

### Conseillers élus (12)

- |                      |                       |                        |                          |
|----------------------|-----------------------|------------------------|--------------------------|
| 1. Yves LAGÜES-BAGET | 4. Lyvia PROUVIER     | 7. Jean-Pierre HOLVOET | 10. Emmanuelle TONNELIER |
| 2. Rachel ADAMSKI    | 5. Frédéric VINCENT   | 8. Nadège DEWANCKER    | 11. Florian MOLIN        |
| 3. Stéphane HUBERT   | 6. Valérie PRUD'HOMME | 9. Dominique FOURNIER  | 12. Stéphanie PASTOR     |

### Candidats non élus (5)

- |                          |                     |                     |
|--------------------------|---------------------|---------------------|
| 13. Sébastien NORIS      | 15. Bernard LOLLIER | 17. Wouilly TCHEDJO |
| 14. Vanessa SCHEVENEMENT | 16. Isabelle MARIÉ  |                     |

## AGIR POUR CHAMPEAUX

### Conseillers élus (3)

- |                 |                    |                       |
|-----------------|--------------------|-----------------------|
| 1. Hubert OUDIN | 2. Brigitte DEKKER | 3. Jean-Pierre MONCHI |
|-----------------|--------------------|-----------------------|

### Candidats non élus (14)

- |                       |                       |                    |                       |
|-----------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|
| 4. Sophie POISSON     | 8. Karine HUGUIER     | 12. Melyssa SOULEZ | 16. Michèle LEGRAND   |
| 5. Stéphane DELAROCHE | 9. Fabrice YUNG       | 13. Grégory GLOUX  | 17. Gérard CONSTANTIN |
| 6. Catherine GENDRON  | 10. Marie DUBOIS      | 14. Fabienne GADET |                       |
| 7. Dominique COQUIN   | 11. Christian LAATABI | 15. Thierry BILYK  |                       |

## Le mot de la liste "Agir Pour Champeaux"

Chères Campéliennes, chers Campéliens,

Nous tenons à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors de cette élection. Avec 46,8 % des voix soit 209 sur 446 exprimées, même si ce résultat ne nous permet pas d'être majoritaires, il témoigne d'un soutien important pour notre programme et d'une réelle attente à laquelle nous serons pleinement fidèles.

Nous, MME Brigitte DEKKER, MM. Jean-Pierre MONCHI et Hubert OUDIN, siégeons dans l'opposition avec sérieux, responsabilité et engagement. Durant tout ce mandat, vous pourrez compter sur nous pour participer activement aux décisions qui feront avancer notre village, toujours dans le respect des besoins et des attentes des habitants.

Nous aurons à cœur de proposer, d'échanger et de défendre des projets utiles et concrets. Nous serons également particulièrement attentifs à ce que l'intérêt général soit toujours privilégié face aux intérêts personnels, dans un esprit de transparence et d'équité.

Notre engagement ne s'arrête pas à cette élection. Nous restons pleinement disponibles, à votre écoute et proches de vos préoccupations du quotidien.

Vous pouvez nous contacter pour toute demande, question ou suggestion à l'adresse suivante :

[agirpourchampeaux@gmail.com](mailto:agirpourchampeaux@gmail.com).

Encore merci pour votre confiance.

MME Brigitte DEKKER

M. Jean-Pierre MONCHI

M. Hubert OUDIN



## Le CCAS vous informe



# Chèque LIRE

En partenariat avec la LIBRAIRIE de l'ESCALIER

Le CCAS propose  
un bon d'achat de **20€**  
valable pour l'achat d'un livre ou d'une BD

*sans condition de ressources*

Librairie de l'Escalier  
41 rue Saint-Aspais  
77000 MELUN

un livre

Pour les jeunes  
de 15 à 18 ans  
habitant à CHAMPEAUX

au CCAS du 1<sup>er</sup> Mai au 30 Juin - 01 60 66 91 88



**QUAND TU NE RATES AUCUN  
BON PLAN DE TA RÉGION**



**DES AIDES,  
DES BONS PLANS  
& DES JEUX-CONCOURS**

**LABAZ**

**TÉLÉCHARGE L'APPLI BONS PLANS  
DE LA RÉGION INDISPENSABLE AUX 15-25 ANS**



© Wild Smith

**Région  
Ile de France**  
POUR GAGNER ensemble

**TU AS ENTRE 15 ET 17 ANS ?  
GAGNE 100 € POUR  
T'INSCRIRE DANS  
LE CLUB DE TON CHOIX !**

**DES AIDES,  
DES BONS PLANS  
& DES JEUX-CONCOURS**

**C'EST QUOI, LABAZ ?**

LABAZ est la nouvelle application mobile de la Région Ile-de-France destinée aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans. Entièrement gratuite, elle propose des aides, des bons plans, des jeux concours...

**QUI PEUT S'INSCRIRE SUR L'APPLICATION ?**

Tout le monde peut télécharger et découvrir l'application LABAZ sur son smartphone. Mais seuls les jeunes de 15 à 25 ans, habitant en Ile-de-France, peuvent s'inscrire et profiter des avantages.

**COMMENT S'IDENTIFIER DANS L'APPLICATION ? TROIS POSSIBILITÉS :**

Via ton ENT, en utilisant ton compte Monlycée.net

**Je suis lycéen !**



Ton compte ENT Monlycée.net te permettra ensuite de te connecter à chaque visite.

Via FranceConnect

**J'ai plus de 18 ans !**



Ton compte FranceConnect te permettra ensuite de te connecter à chaque visite.

Via un formulaire sécurisé, en téléchargeant ta pièce d'identité et un justificatif de domicile



Utilise l'adresse mail et le mot de passe de ton inscription pour te connecter à chaque visite.



Pour en savoir plus :  
**iledefrance.fr/labaz**



Vous avez  
entre 11 et  
18 ans ?

Vous  
Avez un  
projet ?



Vous  
voulez  
agir ?

Vous êtes un  
groupe de  
minimum 2  
personnes ?



# CRÉEZ VOTRE JUNIOR ASSOCIATION !

Passez à l'action !



FÉDÉRATION  
SEINE-ET-MARNE

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Pour tout renseignement,

contactez-nous :

01 77 68 19 25

[mission.associative@laligue77.org](mailto:mission.associative@laligue77.org)

ASSOCIATION  
**Junior**

Réseau National des Juniors Associations

# BAFA 2026

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

**Comment ?** 3 SESSIONS RÉALISÉES SOUS 30 MOIS MAX.

**1**

**Session de formation générale**

du 21 février au 28 février

du 18 avril au 25 avril

**VAUX LE PENIL**  
demi-pension

du 4 juillet au 11 juillet

du 18 juillet au 25 juillet

du 17 octobre au 24 octobre

**8 jours**  
440€

**2**

**Stage pratique**

Il peut se dérouler dans un accueil de loisirs ou en séjours de vacances

**14 jours**

**3**

**Session de formation approfondissement**

**VAUX LE PENIL**  
demi-pension

**6 jours**  
395€\*

du 2 mars au 7 mars "Grands jeux"

du 26 avril au 2 mai (sauf le 1er) "Jeux et grands jeux"

du 24 août au 29 août "Jeux collectifs et jeux de plein air"

du 26 octobre au 31 octobre "Jeux et grands jeux"

du 19 décembre au 24 décembre "Création de jeux et imaginaire"

\* déduction possible de 15 euros sur condition (Parcours Ligue info sur [www.laligue77.org](http://www.laligue77.org))

## BAFD

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR

**10 jours**  
560€

**Session générale**

du 01 juin au 05 juin

et du 08 juin au 12 juin

**6 jours**  
450€

**Session**

**perfectionnement**

du 16 novembre

au 21 novembre

Retrouvez toutes les sessions sur [www.laligue77.org](http://www.laligue77.org)

**01.85.76.37.45** [bafa.bafdelaligue77.org](http://bafa.bafdelaligue77.org)

## FORMATION BAFA

→ **Été 2026**

- Du 28 juin au 5 juillet
- Du 06 au 13 juillet
- Du 14 au 21 juillet
- Du 16 au 23 août

→ **Automne 2026**

- Du 18 au 25 octobre
- Du 24 octobre au 31 novembre

→ **Hiver 2026**

- Du 20 au 24 et du 28 au 30 décembre

## Sessions Générales

Package BAFA  
Session générale  
et approfondissement  
au Rocheton : -30€

Nos formules

Demi-pension = 450 €  
(formation + déjeuners inclus)  
Externat = 370€  
(formation hors déjeuners)

Internat = 550 €  
(formation + repas + nuits)

# BAFA 2026

**Service BAFA :**

[bafa@ymca-rocheton.fr](mailto:bafa@ymca-rocheton.fr)

ou 01 89 29 31 62

[www.ymca-rocheton.fr](http://www.ymca-rocheton.fr)

**RUE DE LA FORÊT  
77000 LA ROCHE**



\* Offre «Externat» : nombre de places limité

## Sessions d'approfondissement

→ **Été 2026**

• Du 24 au 29 août : **l'animation périscolaire**

Découverte de la spécificité des temps d'animation périscolaire et traduction au quotidien des structures. Variété et choix d'activités attractives adaptées aux rythmes, besoins et attentes de la diversité des enfants à ces différents épisodes de la journée, ainsi qu'aux contraintes des accueils. Adoption d'une démarche et d'un positionnement éducatif appropriés.

• Du 24 au 29 août : **Projets vidéo**

Apprendre à construire et animer une activité vidéo à partir d'un téléphone portable. Savoir développer la créativité des enfants et adolescents en les accompagnant dans la réalisation de films, reportage et autre projet vidéo d'animation. Les amener à se saisir des conseils de sécurité numérique.

**Aucune compétence spécifique n'est nécessaire pour suivre ce stage**

→ **Automne 2026**

• Du 26 au 31 octobre: **Animations pour les 6-10 ans**

Réflexion sur la spécificité de l'accueil des enfants âgés de 6 à 10 ans: notamment en termes de besoins, de rythme de vie, de socialisation et de centres d'intérêts... Organisation d'activités et de jeux adaptés. Rôle et fonctions de l'animateur; analyse de pratiques en termes de développement de l'autonomie des enfants accueillis.

→ **Fin d'année 2026**

• Du 26 au 31 décembre: **L'assistant sanitaire**

Approche globale de la santé de l'enfant, règles de sécurité et de prévention, aménagement et organisation d'une infirmerie. Développement sur les fonctions techniques et pédagogiques de l'assistant sanitaire.

**Nos formules:**  
Demi-pension : 360€  
Internat : 450 €

## Seniors en Vacances 2026

Toutes les retraites ont droit à de  
**grandes vacances !**



Le programme s'appuie sur :

- une offre de séjours de qualité, pensés pour les seniors : l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) propose, à partir d'un cahier des charges rigoureux, une large sélection de séjours à tarifs préférentiels, aux quatre coins de la France, et même sur quelques destinations en Europe. Les séjours sont proposés selon trois types de durée (3 jours / 2 nuits, 5 jours / 4 nuits ou 8 jours / 7 nuits), hors transport. Ils comprennent l'hébergement, les transferts aller-retour depuis la gare, le port ou l'aéroport le plus proche jusqu'au lieu d'hébergement, le ou les repas, au moins une excursion, les animations et activités au sein et hors de l'équipement touristique ;
- une aide financière sous condition de revenus ou de statut. Elle n'est pas attribuée en Chèques-Vacances.

Votre revenu imposable mentionné sur votre dernier avis d'imposition est **inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous**, en fonction de votre nombre de parts fiscales.

> Vous êtes **aidant ou jeune volontaire en service civique** accompagnant une personne en situation de handicap ou de dépendance.

> L'aide financière est accordée dans la limite des crédits disponibles, **une seule fois par an et par bénéficiaire**.

> Toutefois, vous pouvez profiter du programme *Seniors en Vacances*, hors aide financière, **autant de fois que vous le désirez**.

Nombre de parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5
Personne seule	17 066	22 814	28 563	34 311	40 060	45 808	51 557	57 305	63 054	68 802
Revenu net imposable en €										
Couple marié ou pacsé			32 199	37 948	43 696	49 445	55 193	60 942	66 690	72 439

Pour plus d'information sur le programme :

Appelez le **0 969 320 616**

<https://www.ancv.com/seniors-en-vacances>

## DES SÉJOURS À DES TARIFS ACCESSIBLES COUPLÉS À UNE AIDE SPÉCIFIQUE POUR LES 18 - 25 ANS<sup>(1)</sup>.

### Principe de Départ 18:25

Les partiels sont derrière vous, et vous avez choisi une destination pour souffler un peu – en somme, vous partez en vacances. Mais les frais d'hébergement et de transport sont parfois un frein important à votre envie de bouger.

#### Aide spécifique

- Pour tous les jeunes de 18 à 25 ans sous conditions de revenus (moins de 17 280 €/an pour 1 part fiscale). Pour les étudiants bénéficiaires de la bourse sur critères sociaux.
- Pour les étudiants en alternance.
- Pour les volontaires en Service Civique ou ayant terminé leur mission depuis moins d'un an.
- Pour les jeunes en contrat d'avenir ou de génération.
- Pour les jeunes suivis par l'Aide sociale à l'enfance.
- Pour les bénéficiaires d'un PACEA couvrant jusqu'à 80 % de vos vacances.

#### Concrètement

L'aide Départ 18:25 couvre jusqu'à 80 % de vos vacances dans la limite de 250 € par personne

#### Quels sont les types de séjours proposés ?

Les séjours proposés ont lieu toute l'année en France et en Europe.

- **En ville**
- **À la montagne**
- **À la mer**

Toutes les infos sur [www.depart1825.com](http://www.depart1825.com) dont un simulateur pour vérifier votre éligibilité.

<sup>1</sup> Source : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/depart-1825-une-aide-pour-partir-en-vacances-1522>



Y	N	F	I	A	E	E	S	Z	I	I	P	C	V	V
D	S	R	A	T	D	Y	S	Q	G	U	R	D	E	L
P	T	E	L	F	E	R	U	O	R	N	I	S	R	P
R	L	E	G	F	D	V	L	A	R	N	N	R	D	K
Q	B	U	A	Z	E	Z	M	L	E	E	T	I	I	L
L	R	Z	I	R	F	E	B	F	E	I	E	O	S	D
D	U	Z	T	E	A	L	N	T	Y	M	M	S	S	G
R	C	L	J	U	V	M	N	A	S	L	P	P	A	N
D	E	L	X	O	R	A	L	R	Y	A	S	R	N	F
V	X	U	Z	A	I	S	U	T	E	M	P	S	T	O
L	E	I	C	R	F	O	N	Y	M	P	H	E	N	F
V	M	Q	U	B	J	X	U	A	E	B	I	M	K	Y
C	Z	O	A	R	E	S	S	F	E	O	S	D	M	H
W	S	K	F	E	S	B	S	D	G	T	Z	P	S	R
J	F	K	G	S	T	F	C	W	M	O	H	G	S	N

ARBRES	JOURS	ROSE
AZUR	NYMPHE	SOIRS
BEAUX	PLUIE	SOURIANTE
CIEL	PRINTEMPS	TEMPS
EAU	RAMEAUX	VERDISSANT
ENNUI	REFLET	VERT

**« AVRIL »**  
**Gérard de Nerval, Odelettes**



Déjà les beaux jours, – la poussière,  
Un ciel d’azur et de lumière,  
Les murs enflammés, les longs soirs ; –  
Et rien de vert : – à peine encore  
Un reflet rougeâtre décoire  
Les grands arbres aux rameaux noirs !

Ce beau temps me pèse et m’ennuie.  
– Ce n’est qu’après des jours de pluie  
Que doit surgir, en un tableau,  
Le printemps verdissant et rose,  
Comme une nymphe fraîche éclore  
Qui, souriante, sort de l’eau.

- |         |        |        |
|---------|--------|--------|
| BLANC   | GRIS   | PEUR   |
| BLEU    | HOMME  | POEME  |
| COULEUR | JAUNE  | ROSE   |
| DEUX    | MALADE | ROUGE  |
| FRÈRE   | MOURIR | SOLEIL |
| FROID   | NOIR   | VERT   |

**« POÈME A MON FRÈRE BLANC »**  
**Léopold Sédar SENGHOR**

Résultat de la grille  
du numéro précédent

A	Z	A	R	K	U	U	R	Q	T	Y	S	R	N	H
H	I	G	R	U	H	W	Y	I	B	O	E	Z	Q	O
H	T	U	K	B	E	I	D	R	R	R	B	C	F	M
R	E	L	L	G	G	L	P	X	E	U	H	K	T	M
P	Q	A	U	E	L	B	U	R	F	R	O	I	D	E
F	N	S	P	J	S	W	F	O	G	C	G	M	X	X
C	K	Y	E	O	I	D	Y	U	C	F	C	P	B	B
K	C	I	L	P	A	E	E	G	B	R	Q	C	I	U
H	K	E	K	B	L	J	I	E	B	Y	H	B	N	S
U	I	H	Q	X	A	E	D	A	L	A	M	J	B	T
L	T	C	V	U	L	Y	A	A	H	U	T	R	E	V
P	G	V	N	E	Q	C	G	U	R	C	Z	X	Z	G
M	Q	E	D	D	N	S	E	V	I	X	P	I	N	D
C	U	U	G	M	E	R	Z	B	O	N	A	S	T	U
P	O	E	M	E	O	K	T	J	N	D	F	C	K	H

Quand je suis né, j’étais noir,  
Quand j’ai grandi, j’étais noir,  
Quand je suis au soleil, je suis noir,  
Quand je suis malade, je suis noir,  
Quand je mourrai, je serai noir.

Tandis que toi homme blanc,  
Quand tu es né, tu étais rose,  
Quand tu as grandi, tu étais blanc  
Quand tu es au soleil, tu es rouge,  
Quand tu as froid, tu es bleu,  
Quand tu as peur, tu es vert,  
Quand tu es malade, tu es jaune,  
Quand tu mourras, tu seras gris...

Alors, de nous deux,  
Qui est l’homme de couleur ?

Notre village de Champeaux a le privilège  
d'être sur le parcours de cet événement !

# MARATHON MÉDIEVAL

BLANDY-LES-TOURS → PROVINS

**10 MAI 2026**



LA COURSE  
DU PATRIMOINE



CHÂTEAU  
DE BLANDY

ATHLÉTISME  
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Ville de  
Provins

seine & marne  
LE DÉPARTEMENT

## 5 parcours :

- Le Marathon (42,195km) :
- Le Semi-marathon :
- Le marathon relais
- Les courses Chevaliers et Princesses
- Les courses pour les enfants

<https://marathon-medieval.seine-et-marne.fr/fr>

Blandy-Provins via Champeaux/Grandpuits/La Croix-en-Brie/Cucharmoy  
Blandy/Champeaux/Les Époisses/Bombon/St-Méry : boucle de 21,0975km  
Relais de 6 équipes entre Blandy et Provins  
Enfants déguisés : Samedi 9 mai à Blandy et dimanche 10 mai à Provins  
3 distances proposées : Samedi 9 mai à Blandy et dimanche 10 mai à Provins

ORGANISÉ À  
**CHAMPEAUX**  
 à 12 km au Nord-Est de MELUN (77)  
**30 mai 2026**  
**BROCANTE**  
**VIDE-GRENIERS**  
**Réservation : 06 81 80 44 01**  
**01 60 66 97 17**  
 Restauration sur place  
 Website : [www.cal7720.fr](http://www.cal7720.fr) / [facebook.com/CAL.7720](https://facebook.com/CAL.7720) / Email : [cal.77@wanadoo.fr](mailto:cal.77@wanadoo.fr)  
 Incriptions en ligne →

*Imprimé par nos soins*

# POP FEST 2026 CHAMPEAUX

**6 ET 7 JUIN 10H/19H (CONCERT SAMEDI 20H30)**

**LE RENDEZ-VOUS POP CULTURE DE LA BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX**

**CLOTILDE VERRY**  
 MARGARITE DU FESTIVAL  
 VOIX FRANÇAISE DE ZOËV (C'POPOP DEMON HUNTERS?)

**LA CAMPELIENNE**

**COVER RANGERS**  
 VOS CHERCHES CURTES VESSEUR BACK  
  
**MEHDI GARRIGUES**  
 CRUPETTE SERVICED CRÉATEUR DE PAROLES/LETRES  
**MAIS ÉGALEMENT**  
 IRON MARK - MAXIMITARI  
 MIDORILUX - TENSHIHANA  
 WILLIAM DURANCEAU

**CONCERTS - CONCOURS COSPLAY**  
**RETROGAMING - DEDICACES**  
**ATELIERS - PHOTOCALL**  
**ZONE KIDS - FOOD TRUCKS**  
**SABRE LASER**  
**ET DES EXPOSANTS**

**À PARTIR DE 9€**  
**ENFANTS -10 ANS: 2€**

**AGENCE Oxydène**  
 FLASH POUR RETROUVER TOUTES LES INFOS  
  
 Oxydène  
 AGENCE

# CHAMPEAUX

## 44<sup>e</sup> FESTIVAL D'ART SACRÉ 2026

Vendredi 5 juin • 21h

**Le Chant des corses** Chœur de Sartène

Direction Jean-Paul Poletti

Samedi 6 juin • 21h

**Le Chant du Nord** sibelius, Arvo Pärt

La Gioia, Direction Laure-Marie Meyer

Dimanche 7 juin • 11h

**Messe grégorienne de la Fête-Dieu**

Messe du Festival

Vendredi 12 juin • 20h30

**Requiem de Verdi**

le Chœur M-A Charpentier et Orchestre OSER

Samedi 13 juin • 21h

**Polyphonies Primitives XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles**

Le Saut Perlieux, Direction Raphaël Pérozos

Dimanche 14 juin

• 10h Chants sacrés chez Louis XIV

Les Musiciens de Théâtre, Nicole Rouillé

Samedi 21 juin • 21h30 • Fête de la Musique

**Concert-promenade aux chandelles**

Capellina Campellina

Pins des places : Le Chant des Corses 1<sup>er</sup> - Requiem de Verdi 2<sup>nd</sup>

Toutes les autres manifestations sont libres d'accès avec libre participation aux frais.

[www.collegialedechampeaux.com](http://www.collegialedechampeaux.com)

Avec la soutien de la Commune de Champeaux

seine  
&amorne



COLLÉGIALE  
SAINT-MARTIN  
CHAMPEAUX

VENDREDI 20h  
30h

**12**  
JUN 2026

Tarif plein : 20€

Gratuit : -13 ans

# VERDI

## REQUIEM

Direction : Frédéric Baudry

*Dans le cadre du 44<sup>e</sup> festival d'art sacré de Champeaux*

- ▶ Chœur Marc-Antoine Charpentier
- ▶ Chœur Chorège 77
- ▶ Chef de chœur : Axel Ruter
- ▶ Chef de chœur : Monique Trécan
- ▶ Chœur du Provençois et du Montois
- ▶ Orchestre Symphonique en Résonance
- ▶ Chef de chœur : Fabrice Sansonetti
- ▶ Direction : Frédéric Baudry
- ▶ Armelle Debos Soprano
- ▶ Éléonore Gagey Mezzo-Soprano
- ▶ Adrien Poupin Ténor
- ▶ Antoine Foulon Basse

Reservez votre place ▶ [www.billetweb.fr/pro/festivaldechampeaux](http://www.billetweb.fr/pro/festivaldechampeaux)

Informations : 01 60 66 96 07

[en-resonance.fr](http://en-resonance.fr) [amac-melun.fr](http://amac-melun.fr)  
[collegialedechampeaux.com](http://collegialedechampeaux.com)



Une production du Chœur Marc-Antoine Charpentier et de l'Orchestre Symphonique en Résonance



POUR RÉSERVER  
SCANNEZ CE QR CODE

## URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

## PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.



## NETTOYAGE MÉCANISÉ

Vous vous informons que la société PREJAM procédera au nettoyage des caniveaux le premier lundi (courant matinée) de chaque bimestre : février, avril, juin, août, octobre et décembre. Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.  
**Prochain passage : le lundi 1<sup>er</sup> juin 2026**

## ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la S.A. SACPA de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).

## RAMASSAGE DES DÉCHETS

SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou [contact@smetom-geode.fr](mailto:contact@smetom-geode.fr)

**Ordures ménagères** : tous les jeudis et **Emballages** : tous les vendredis.

**Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :**

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière le centre commercial Leclerc)
- VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet ».  
(voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geode.fr/>)



## Pour votre information,

### *la Mairie sera fermée :*

- du lundi 27 avril au samedi 2 mai 2026 inclus.  
*Réouverture le lundi 4 mai dès 13 h.*
- du vendredi 15 et samedi 16 mai 2026 inclus.  
*Réouverture le lundi 18 mai dès 13 h.*



## ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental  
au 01 64 25 07 30.  
Maison des Solidarités  
16, place Edmond Rotschild  
à Tournan-en-Brie.

**Possibilité de prise de rendez-vous en ligne**  
<https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices>



## **PANNEAUPOCKET**

### **Informe et alerte les habitants**

L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie

*Nous y publions toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations. Les informations et événements sont notifiés en temps réel.*

Plus d'informations sur le site

<https://www.panneaupocket.com>

*Les articles concernant Champeaux sont également consultables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous)*

## **LIENS UTILES**

**Internet :** <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesriviereseetchateaux.fr> (CCBRC)  
**Courriel :** [secretariat@champeaux77.fr](mailto:secretariat@champeaux77.fr), **Facebook :** <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>

# INFORMATIONS LOCALES

## PRÉSENCE DU MAIRE

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

## MAIRIE

16 rue du Cloître : 01 60 66 91 88

Lundi au vendredi de 13 h à 17 h 30,  
samedi de 8 h 30 à 12 h.

Fermée le mercredi.

Site internet : <https://champeaux77.fr/>

**SIVOM Plaine de Brie** : École élémentaire  
18 rue du Cloître. Joignable par courriel  
([secretariat@sirpacs.fr](mailto:secretariat@sirpacs.fr)) ou par téléphone au  
01 60 66 96 47, lundi, mardi, jeudi et vendredi de  
9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.  
Site Internet : <https://www.sirpacs.fr>

**CCAS** : s'adresser à la Mairie ou [ccas@champeaux77.fr](mailto:ccas@champeaux77.fr)  
Permanence administrative le mardi de 11h à 12h sur RV

## AGENCE POSTALE

2 rue Guillaume de Champeaux  
3631 (appel non surtaxé)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Samedi : 8 h à 13 h. Fermée le mercredi

Relève du courrier : lundi au samedi à 8 h 30

## Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : jeudi.

Emballages : vendredi.

Horaires des déchetteries (horaire toute l'année)

	MORMANT et VERNEUIL-L'ÉTANG (*)	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 00	
Dimanche	Fermé	

\* Exceptions jours fériés

## SANTÉ

### • MÉDECIN

Docteur MONCHI

9 place du Marché, 01 60 66 96 96

### • KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme SYLVAIN FIERIN

1 rue de la Ferronnerie, 01 60 66 97 79

### • INFIRMIÈRES

Mmes CARDENNE et VOISIN

14 rue Eugène Chassaing, 01 60 66 99 15

## URGENCES

- Les SERVICES d'URGENCE : 112
- S.A.M.U. : composez le 15 ou 01 64 10 67 50
- POMPIERS : 18 - POLICE : 17
- GENDARMERIE : 01 64 51 39 20
- Appel d'urgence réservé aux malentendants : 114
- MU 77 : 0825 826 505 (Médecins) ou 0825 747 737
- CENTRE ANTI-POISONS : 01 40 05 48 48
- DROGUES-INFO-SERVICE.FR 7j/7 de 8 h à 2 h (appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- S.O.S. VÉTÉRINAIRES : 0836 68 99 33 ou 3115
- GAZ (sécurité dépannage) : 0800 47 33 33
- ÉLECTRICITÉ (dépannage) : 09 72 67 50 77
- VEOLIA EAU (urgences techniques) : 09 69 368 624
- VIOLENCES FEMMES INFOS : composez le 3919
- ENFANT EN DANGER (SNATED) : composez le 119
- Lutte contre le harcèlement scolaire : composez le 3018
- Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977

## COMMERCES

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU  
Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7 h à 13 h et de  
16 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30  
et dimanche de 9 h à 13 h 30. Fermé le jeudi.
- **BOULANGERIE** : 15 place du Marché, tél. 01.60.66.91.55.  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h à 13 h  
et de 16 h à 19 h 30, et le dimanche de 7 h à 13 h.  
Fermée le mardi.
- **PHARMACIE DE CHAMPEAUX** :  
8 rue de la Ferronnerie : Tél. 01 60 69 97 60 - Fax 01 60 69 95 03  
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h,  
samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **RABET MARKET** – Alimentation :  
8 place du Marché, tél. 01 60 66 94 46,  
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h,  
dimanche de 9 h à 13 h
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant  
7 ter rue de la Libération, tél. 01 60 68 65 89.  
Mardi au samedi : midi et soir et dimanche midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**  
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06 46 30 31 66  
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30,  
vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **LA BOUCHERIE BREBION**  
Tous les samedis, de 8 h à 13 h, place du Marché.  
<https://boucheriebrebion.fr>, Tél. : 06 88 03 71 80 / 06 08 93 31 04
- **L'ATELIER DE CORALIE** – Salon de coiffure :  
3 rue de la Ferronnerie, tél. 01 60 66 42 10  
Lundi, samedi : 9h à 17h, mardi, jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h,  
vendredi : 9h à 18h. Fermé mercredi et dimanche.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)  
Tél. : 01 64 25 18 34
- **LE RITUEL** – Institut de Beauté  
3 rue de la Ferronnerie, [treatwell.fr/salon/le-rituel-champeaux](https://treatwell.fr/salon/le-rituel-champeaux)  
Ouvert les lundi, mardi, jeudi et samedi de 9 h à 18 h  
et le vendredi de 9 h à 19 h. Tél. : 07 50 12 09 29